

SÉANCE DU 6 MARS 2017

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 6 mars 2017 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017;
- 4.- Dépôt du projet rapport financier 2016;
- 5.- Période de questions;
- 6.- Correspondance;
- 7.- Autres sujets;
- 8.- Paiement des factures;
- 9.- Compte-rendu des comités :
 - 9.1 – *Conseillers*;
 - 9.2 – *Inspecteur en bâtiment*;
 - 9.3 – *Dépôt des p.v. de la MRC (18 janvier 2017)*;
- 10- Vente pour non-paiement de taxes;
- 11- Dépôt du rapport annuel 2016 du service incendie de l'agglomération;
- 12- Dépôt du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie;
- 13- Subvention amélioration du réseau routier;
- 14- Partie de tire de la municipalité;
- 15- Varia ouvert;
-Idées de projets
- 16- Période de questions;
- 17- Fin de la séance.

2017-019 résolution no 2017-019

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 mars 2017.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février 2017

2017-020 résolution no 2017-020

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017 est adopté.

ADOPTÉE

4) Dépôt du projet du rapport financier

Monsieur le maire informe le projet du rapport financier pour l'année 2016 et le rapport des vérificateurs externes préparé par la firme Raymond

Chabot Grant Thornton, a été présenté lors du comité de travail. Il sera accepté à une prochaine séance.

Le vérificateur a informé qu'une résolution par laquelle le conseil atteste de la véracité des frais encourus et au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ((PAERRL) doit être adoptée.

2017-021 **résolution no 2017-021**

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 337 785\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Considérant que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

Considérant que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Newport vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Considérant que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes et résolu que la municipalité de Newport atteste le bilan présenté par la secrétaire totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2016 sur des routes locales de niveau 1 et 2 excluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs de Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

5) Période de question

Aucune question.

6) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2017-03-06 été remise à tous les membres du conseil.

2017-022 **résolution no 2017-022**

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la correspondance 2017-03-06 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

7) Autres sujets

1- Paul Larocque, préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville, ambassadeur de la Société canadienne du cancer – Sollicite un appui du conseil pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille.

2017-023 **résolution no 2017-023**

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

ADOPTÉ

2- Société généalogie de Québec – La société vise à regrouper les municipalités intéressées à promouvoir le volet Héraldique de l'histoire du Québec.

3- Polyvalente Louis-St-Laurent - Invitation à un déjeuner-dîner le 26 mars lors du brunch des sucres organisés par les participants au projet Guatemala.

4- Danielle Jean, CLD du HSF - La MRC a créé un OSBL, Communication Haut-Saint-François qui sera maintenant le demandeur dans l'appel de projets des programmes Brancher pour innover et Québec branché.

2017-024 **résolution no 2017-024**

Il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes,

Appuyé par le conseiller Timothy Morrison

QUE Le conseil municipal de NEWPORT a résolu d'appuyer l'organisme à but non lucratif «Communication Haut-Saint-François» - à qui la MRC du Haut-Saint-François a confié la gestion de son réseau internet - dans son appel de projets aux programmes Brancher pour innover au gouvernement fédéral et Québec branché au gouvernement provincial afin d'obtenir du financement pour mettre à niveau le réseau internet haute vitesse existant et faire qu'encore plus de citoyens du Haut-Saint-François bénéficient d'une connexion internet à un coût comparable à ceux des services offerts en milieu urbain, d'un réseau plus fiable, plus étendu, doté d'une technologie LTE plus puissante et dont les mises à jour peuvent s'effectuer à distance.

ADOPTÉE

2017-025 **résolution no 2017-025**

Attendu que la municipalité a adopté en date du 30 septembre 2009 la résolution 2009-141 relative à une entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

Attendu que la MRC désire céder une partie des éléments de cette entente à « Communication Haut-Saint-François », un organisme à but non lucratif dûment constitué;

POUR TOUTES CES RAISONS, sur la proposition du conseiller René Tétreault, appuyée par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,

IL EST RÉSOLU :

Que l'entente intermunicipale soit modifiée conformément au document de modification joint à la présente résolution, lequel sera, après adoption par l'ensemble des municipalités membres de l'entente, annexé à l'« Entente intermunicipale concernant la conception, l'implantation et l'exploitation d'un réseau Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François » signée en 2009 pour en faire partie intégrante;

Que le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents de modification à l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2017-02-28 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

21	Impressions Haut St-François (Papeterie)	330.30 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp. (ordure & recyclage)	5 091.78 \$
26	MRC Haut St-François (Téléphonie IP Janv.Fév.Mars)	633.75 \$
32	Nielsen & Fils Garage (essence)	74.00 \$
35	Ville d'East Angus (Cour municipale 2017)	3 740.13 \$
56	Fernand Boutin (2 ^e versement déneigement H.de V.)	700.00 \$
90	CJS Électrique (ampoule)	24.26 \$
111	S.A.A.Q. (Immatriculation véhicules)	995.70 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (1 ^{er} vers. Quote-part 2017)	44 043.00 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement)	505.44 \$
382	Lyne Maisonneuve (agente ressources)	175.00 \$
406	Chantal Auger (concierge)	300.00 \$
480	Ferme S.D. & S.Taylor Farm Inc. (2 ^e déneigement)	44 765.29 \$
	Remise gouvernementale de Février 2017	851.05 \$
	Hydro-Québec	1 482.18 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	103 711.88 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	Salaire de Février	4 844.40 \$
	Fond d'information sur le territoire (avis mutations)	15.15 \$
	Infotech (aide à la taxation-MAJ- balancer)	1 156.94 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	8 854.53 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	112 566.41 \$

2017-026 Résolution no 2017-026

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

9) Compte-rendu des comités

9.1) conseillers

La conseillère Désindes donne un compte rendu du secteur St-Mathias.

9.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de février 2017.

9.3) Dépôt du procès-verbal de la MRC

Le rapport du procès-verbal en date du 18 janvier 2017 a été déposé.

10) Vente pour non-paiement de taxes

Le conseil municipal prend connaissance de la liste d'arrérages pour non-paiement de taxes.

2017-027 résolution no 2017-027

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité de Newport donne le mandat à la MRC du Haut Saint-François de vendre pour le non paiement des taxes les propriétés suivantes :

MATRICULE	NOM	ADRESSE	IMMEUBLE	TAXES DÙ	INTÉRÊT	TOTAL
2224-78-7522	Villeneuve, Roger	170, Grapes	5000298 / 5001058	2 761.10 \$	253.75 \$	3 014.85 \$
2422-21-1204	Tremblay, Daniel	1136, Route 210	5 000 389	1 256.37 \$	179.76 \$	1 436.13 \$
2828-12-2715	Goyette, Daniel - Cyr Mélanie	1147, Route 212	5 000 599	2 355.75 \$	283.29 \$	2 639.04 \$
3422-92-3893	Marquis, Sylvain	563, du 10e Rang	5 000 910	1 345.95 \$	126.28 \$	1 472.23 \$

ADOPTÉE

11) Dépôt du rapport annuel 2016 du services incendie de l'agglomération

2017-028 résolution no 2017-028

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, et résolu Il à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport annuel 2016 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

12) Dépôt du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

2017-029 résolution no 2017-029

ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la loi sur la sécurité incendies (L.R.Q., c.S-3.4) la MRC du Haut-Saint-François doit soumettre son projet révisé de schéma de couverture de risque en incendie;

ATTENDU QUE ce projet est accompagné des documents établissant que le processus prévu à la loi pour la préparation d'un tel schéma a été suivi;

ATTENDU QUE ce projet de schéma révisé est conforme aux orientations ministérielles en matière de sécurité incendie publiées à la Gazette officielle du Québec;

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs conférés au ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la loi, il pourra délivrer l'attestation de conformité pour le schéma révisé de couverture de risques incendies de la MRC du Haut-Saint-François;

A CES CAUSES

Sur la proposition du conseiller René Tétreault, appuyée par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Newport adopte le schéma révisé de couverture de risque en incendie ainsi que le plan de mise en œuvre s'y retrouvant et de le faire suivre au ministre de la Sécurité publique pour fins d'attestation.

ADOPTÉE

13) Subvention amélioration du réseau routier

La d.g. informe de l'erreur commise lors de l'adoption des résolutions 2016-116 et 2016-117 en novembre dernier.

2017-030 **résolution no 2017-030**

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 2 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

La présente résolution annule la résolution 2016-116

ADOPTÉE

2017-031 **résolution no 2017-031**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 14 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

La présente résolution annule la résolution 2016-117

ADOPTÉE

14) Partie de tire de la municipalité

Le conseil est d'accord à ce que la partie de tire se tienne le 2 avril prochain.

15) Varia ouvert

Idées de projets

Monsieur le maire demande à tous des idées de projets pour la municipalité : pavage chemin Parker, intersection des chemins Redden et Learned Plain. Le comité de la voirie fera ses recommandations.

Monsieur le maire donne l'information sur une demande de dérogation.

La conseillère Yeates Dubeau informe de véhicules lourds qui utilisent le chemin Lawrence quasiment jour et nuit.

16) Période de Questions

Aucune question.

17) Fin de la séance.

2017-032 **Résolution no 2017-032**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20H40.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 6 mars 2017.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière